



Objet : Mesures de sécurité LAC EN FÊTE
Du 15 juillet 17 H 00 au 16 juillet 02 H 00
Mairie de DOUSSARD

Le Maire,

VU le décret 2010-580 du 31 mai 2010 et son arrêté d'application du 31 mai 2010 relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre ;
VU l'arrêté préfectoral du 8 mai 1951 réglementant la mise en œuvre des artifices de divertissement dans le département de la Haute-Savoie ;

VU la demande du ski club d'organiser une manifestation festive « LAC EN FÊTE » le **samedi 15 juillet 2023** au port communal avec tir de feux d'artifices sur le lac ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de sécuriser le périmètre de la manifestation terrestre ce 15 juillet 2023 ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Pour permettre le bon déroulement de LAC EN FETE, le jour sus dit :

L'utilisation des **bouteilles en verre, d'objets coupants ou contondants, les artifices, mortiers et fumigènes** seront interdits dans l'enceinte de la fête **du samedi 15 juillet 2023 17h00 au dimanche 16 juillet 2023 05h00**.

ARTICLE 2 : La vente de tout objet est interdite, sauf si celle-ci a été déclaré et validé par Monsieur le Maire.

ARTICLE 3 : La police municipale et la société de sécurité privée FUDO SECURITE, assureront les contrôles nécessaires à la bonne application du présent arrêté.

ARTICLE 4 : L'association du SKI CLUB DE DOUSSARD – Mr Pierre GRIGNION
Monsieur Jean-Paul ZADINA, artificier agréé
Le chef de la Police Municipale
La société de sécurité privée FUDO SECURITE
Le commandant de la brigade de gendarmerie de FAVERGES-SEYTHENEX
Le chef du centre de secours de Faverges

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui leur sera notifié. Ampliation sera télétransmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie et copie sera adressée à Monsieur le chef du Centre de Secours de FAVERGES-SEYTHENEX et à Monsieur le chef du Centre de Première Intervention de DOUSSARD.

Fait à DOUSSARD, le 13 juillet 2023

Le Maire,
Michel COUTIN